

Compte rendu de l'atelier Hospitaliers de l'AG du 11 mars 2016

Durée de l'atelier : 3 heures.

Tour de table : nom, prénom, déjà hospitalier o/n si oui où, inscrit sur le planning 2016 o/n si oui où. 30mn

Réponse : 20 participants, 17 ont déjà été hospitaliers et 16 sont inscrits sur le planning de 2016.

Réflexion sur les questions suivantes

Vous êtes pèlerins :

- Concernant l'accueil par vos hôtes :
 - 1- Qu'avez-vous aimé ?

R : Le sourire, l'offre d'une boisson, les échanges.

- 2- Que n'avez-vous pas aimé ?

R : Pas d'accueillant et seulement une clé, hospitalier trop directifs, manque d'autorité et bruit qui en découle.

- Concernant les repas proposés par vos hôtes :
 - 3- Qu'avez-vous aimé ?

R : Repas complet, équilibré, élaboré par l'hospitalier, avec fromage et dessert, repas pris avec l'hospitalier.

- 4- Que n'avez-vous pas aimé ?

R : Systématiquement des pâtes, des pizzas, simple salade, repas individuel.

Vous êtes hospitaliers :

- 5- Quelle sera votre priorité lors de l'accueil du pèlerin ?

R : Bonjour avec le sourire, mettre à l'aise le pèlerin (sac, chaussures), offrir une boisson, présentation du refuge, échange avec une bonne écoute, retour sur le parcours effectué et sur celui à venir.

6- Quelle sera votre priorité pour confectionner le repas que vous proposerez aux pèlerins ?

R : Plat confectionné « maison », équilibré et de saison, avec une entrée, plat, fromage et dessert et un apéritif de bienvenu.

Présentation des documents à remplir durant chaque période d'hospitaliers :

- Cahier d'enregistrement des pèlerins
- Feuille de comptabilité du refuge.
- Feuilles de gestion.

R : Chaque participant a pu poser toutes les questions qu'il souhaitait, concernant ces 3 documents et obtenir des réponses précises afin de les servir au mieux lors de leur période d'hospitalité dans les refuges.

Point particulier abordé : les horaires

R : Les participants se posent la question d'accueillir avant 16h00, chacun fait parler son cœur et agit en fonction.

Si aucun pèlerin, possibilité de sortir le soir après 20h30, par exemple au cinéma, restaurant, après avoir affiché le No de son mobile sur la porte du refuge afin qu'un éventuel pèlerin retardataire puisse être accueilli.